



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 055 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 28 avril 2015

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 28 avril 2015

•(1535)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bonjour à tous.

Comme vous le savez, nous sommes ici aujourd'hui pour poursuivre l'étude sur le renouveau de l'industrie forestière canadienne que nous avons entreprise afin de donner suite à une autre étude et à un rapport que le comité a présenté en juin 2008. Nous avons déjà tenu plusieurs réunions à ce sujet.

Je signale en passant que tous les témoins d'aujourd'hui participeront à la réunion par téléconférence. Il sera très important pour vous de vous nommer et de mentionner le nom du parti que vous représentez, vu qu'il sera autrement impossible pour eux de vous identifier. Si cela vous convient, procédez de cette façon. Il sera également très important pour les témoins de se présenter et d'indiquer le nom de l'organisation à laquelle ils appartiennent au moment de prendre la parole de manière à ce que cela puisse être dûment consigné au compte rendu.

Nous entendrons aujourd'hui par téléconférence depuis Yellowknife des représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à savoir Evan Walz, sous-ministre adjoint, Environnement et Ressources naturelles; Frank Lepine, directeur, Division de l'aménagement; et William Mawdsley, directeur associé, Division de l'aménagement. Nous entendrons également par téléconférence depuis Whitehorse, au Yukon, deux représentants du gouvernement du Yukon, à savoir George Ross, sous-ministre, Énergie, Mines et Ressources; et Lyle Dinn, directeur, Direction de la gestion financière. Enfin, nous entendrons aussi Brian MacDonald, président, Dakwakada Development Corporation.

Voilà les témoins. Nous entendrons leurs exposés dans l'ordre où ils figurent sur l'ordre du jour. Nous allons donc commencer par les représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Monsieur Walz, je crois comprendre que c'est vous qui allez présenter l'exposé, mais si ce n'est pas le cas, vous pouvez partager avec vos collègues le temps dont vous disposez comme vous le jugez approprié. Vous disposez d'un maximum de sept minutes.

M. Evan Walz (sous-ministre adjoint par intérim, Environnement et ressources naturelles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Merci, monsieur le président.

Bonjour. Je m'appelle Evan Walz et je suis sous-ministre adjoint par intérim du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Comme vous l'avez mentionné, je suis accompagné aujourd'hui de M. Frank Lepine, directeur de la Division de l'aménagement, et de M. Bill Mawdsley, directeur associé.

J'aimerais remercier le comité de nous donner l'occasion de lui parler des activités que nous menons dans les Territoires du Nord-

Ouest et qui, selon nous, contribueront au renouveau et à la croissance de notre industrie forestière.

Monsieur le président, les Territoires du Nord-Ouest sont en train de se doter d'une prometteuse industrie de la biomasse. À l'heure actuelle, environ 30 000 mètres cubes de bois — principalement du bois de chauffage — sont récoltés dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous ne disposons d'aucune installation importante de traitement du bois d'oeuvre, et la production de bois de construction de dimensions courantes n'est absolument pas rentable.

Une occasion de produire du granulé de bois — lequel représente une solution de rechange économique à l'huile de chauffage importée — s'est récemment présentée à nous. Le gouvernement contribue à la croissance du marché en convertissant les édifices publics au chauffage au granulé de bois, et les entreprises privées semblent lui emboîter le pas. Nous estimons que la production locale de granulé de bois aura pour l'économie des Territoires du Nord-Ouest des retombées de millions de dollars qui auraient autrement été investis ailleurs. La nouvelle industrie suscitera la création de toute une gamme d'entreprises et de possibilités d'emploi dont profiteront des collectivités où le taux d'emploi est habituellement bas.

La constitution d'une industrie d'une ampleur semblable à celle envisagée nous a posé une multitude de difficultés. Le premier obstacle tenait au cadre législatif, lequel restreignait à cinq ans la durée des autorisations relatives à l'accès au bois d'oeuvre et décourageait donc les investissements à long terme. De surcroît, les entreprises forestières existantes étaient — et sont — petites, en plus d'être incapables de soutenir une quelconque activité à grande échelle. Enfin, les politiques et les mécanismes de soutien du gouvernement avaient été conçus pour une activité forestière à petite ou à faible échelle. Nous devons examiner et renforcer toutes les facettes de nos activités pour faire en sorte que cette industrie puisse croître.

En 2010, un modèle de centre de triage du bois a été proposé. Il présentait aux collectivités une démarche visant à mettre sur pied une entreprise communautaire destinée à la mise en marché du bois. Le principe était le suivant: si une collectivité était en mesure de créer une entreprise autochtone unifiée et d'attirer près de chez elle un client intéressé à lui acheter du bois d'oeuvre pendant une longue période, il lui serait ensuite possible de demander au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de conclure avec elle un accord d'aménagement forestier afin d'obtenir une tenure à long terme.

Un investisseur local a élaboré des plans en vue de la création d'installations de fabrication de granulés, et, par la suite, plusieurs collectivités ont entrepris une démarche auprès du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest afin de conclure avec lui un accord d'aménagement forestier. Le gouvernement a étudié de façon détaillée le projet de construction d'installations, et il a constaté que les demandes d'accord d'aménagement forestier étaient bien fondées. Le projet d'installations de fabrication de granulés était financé par des investisseurs privés du Nord, et le plan d'affaires qu'ils ont présenté semblait solide.

Cela dit, une foule d'investissements devront être faits de manière à ce que nous puissions nous préparer pour l'intensification des activités de l'industrie forestière. Plusieurs petits projets soutenus par le gouvernement fédéral ont été menés. En 2011, on a fait fond là-dessus pour soumettre une proposition régionale plus exhaustive et d'une ampleur beaucoup plus vaste à l'Agence canadienne de développement économique du Nord — ou CanNor — et à Ressources naturelles Canada. Au cours des trois dernières années, le gouvernement fédéral a versé quelque 6 millions de dollars à notre industrie, et cet argent a été investi de façon stratégique en vue de l'établissement des fondements d'une industrie dans les Territoires du Nord-Ouest.

À ce jour, le gouvernement a conclu deux accords d'aménagement forestier avec des entreprises autochtones. Ces accords instaurent dans le Nord un nouveau régime d'allocation du bois et de tenures forestières qui rend possible les investissements dans les infrastructures, le matériel et les personnes. Les accords d'aménagement forestier octroient une tenure forestière de 25 ans et procurent la capacité d'approvisionner un acheteur de bois de taille industrielle.

L'ensemble du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a adhéré à l'initiative, qui a reçu un vaste appui des membres du gouvernement. Des investissements ciblés ont été faits afin d'améliorer la qualité de l'information technique relative aux forêts, de créer des processus d'aménagement et de constituer le marché des granules de bois. D'autres projets ont permis de créer des occasions de formation et des possibilités d'emploi, et d'appuyer les initiatives commerciales autochtones dans le secteur de l'exploitation forestière. Cette année — la quatrième année où nous recevons du soutien du gouvernement fédéral —, l'initiative est passée à l'étape de la mise en oeuvre des accords d'aménagement forestier.

• (1540)

Comme nous prévoyons commencer à récolter du bois dès l'hiver de 2015, nous avons orienté la majeure partie du soutien reçu vers l'expansion commerciale, l'élaboration des demandes d'utilisation des terres et la préparation de la récolte. Nous avons fait beaucoup de chemin, mais nous devons continuer à investir afin de tirer pleinement profit de cette occasion.

Au cours des cinq prochaines années, les titulaires d'accords d'aménagement forestier devront recevoir un soutien continu en matière d'expansion commerciale. Il faudra renforcer, mettre à l'essai et maîtriser toutes les facettes de l'administration des accords d'aménagement forestier et de la vente de bois. Les capacités posent également un problème. Pour l'essentiel, la main-d'oeuvre des Territoires du Nord-Ouest n'est pas prête à occuper adéquatement les emplois de nature technique du secteur forestier. Des mesures ont été prises afin de cerner de façon plus précise l'ampleur des activités qui devront être menées pour remédier à cela, mais, de toute évidence, il faudra investir dans la formation.

Un autre problème tient à la durabilité. La préservation de la santé et de la durabilité des forêts des Territoires du Nord-Ouest représente

une priorité pour tous. Les inventaires forestiers dont nous disposons actuellement sont incomplets et, le plus souvent, désuets. Nous devons faire des investissements substantiels pour faire en sorte que de l'information exacte soit accessible, pour assurer la durabilité et pour effectuer le suivi de la régénération des forêts.

En conclusion, je mentionnerai que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest estime que les initiatives relatives à la biomasse forestière — surtout celles menées dans les petites collectivités autochtones — sont porteuses d'un potentiel à court et à long termes. Elles créent des capacités au sein des petites collectivités autochtones où les possibilités se font généralement rares. Elles tirent parti d'un marché en pleine croissance et durable. Elles contribuent à réduire l'empreinte carbone des collectivités et des gouvernements. Enfin, elles jettent les fondements d'éventuelles occasions d'affaires.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous devons continuer à investir dans un certain nombre de domaines, notamment ceux de l'expansion commerciale, du perfectionnement de la main-d'oeuvre et de la durabilité à long terme. Cela dit, nous sommes certains que, grâce à l'appui soutenu des gouvernements fédéral et territorial, cette initiative contribuera à assurer à nos collectivités un avenir durable fondé sur l'industrie forestière.

Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie. Je serai heureux, le moment venu, de répondre à toutes vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Walz. Je vous remercie également d'avoir accepté de participer à la réunion moyennant un très court préavis. Il arrive que l'établissement de notre calendrier exige des courts préavis, et je vous sais gré de la manière dont vous avez réagi à cela.

Je remercie aussi M. Lepine et M. Mawdsley, qui vous accompagnent aujourd'hui.

Nous allons maintenant passer à l'exposé des représentants du gouvernement du Yukon, qui s'adresseront à nous depuis Whitehorse. Nous entendrons George Ross, sous-ministre, Énergie, Mines et Ressources, qui est accompagné de Lyle Dinn, directeur de la Direction de la gestion forestière.

Je vous prie de bien vouloir nous présenter vos exposés.

M. George Ross (sous-ministre, Énergie, des Mines et des Ressources, Gouvernement du Yukon): Monsieur le président, membres du comité, bonjour. Je vous remercie de m'offrir la possibilité de m'adresser aujourd'hui au Comité permanent des ressources naturelles.

Je m'appelle George Ross, et je suis sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sein du gouvernement territorial du Yukon. L'exploitation durable des ressources renouvelables du Yukon s'inscrit dans le mandat du ministère que je représente, de sorte que nous tenons à discuter de l'état actuel du secteur forestier du Yukon et du potentiel qu'il recèle au sein de l'industrie forestière canadienne.

Je pense qu'il est juste de dire que l'industrie forestière du Yukon n'en est qu'à ses débuts. Ce n'est qu'en 2011 que nous avons adopté la Loi sur les ressources forestières. Nous menons quelques activités de sciage et de récolte de bois aux fins du chauffage des maisons, mais nous sommes d'avis que le secteur forestier recèle un potentiel beaucoup plus grand, et qu'il pourrait créer des emplois, produire de l'énergie et fabriquer d'autres produits à valeur ajoutée pour le bénéfice de l'ensemble de la population du territoire.

Tout juste hier, le gouvernement du Yukon a dévoilé la version préliminaire d'une stratégie relative à la bioénergie. Cette stratégie pourrait se traduire par une plus ample exploitation des substantielles ressources forestières yukonnaises aux fins de la production de granules et de copeaux de bois destinés au chauffage. En outre, elle fera office de complément à une série de programmes incitatifs que notre gouvernement met en place afin d'encourager les propriétaires de bâtiments institutionnels et résidentiels à se doter de systèmes de chauffage à la biomasse.

En ce qui concerne la durabilité, il convient de souligner que, au Yukon, la récolte de bois est bien inférieure à ce qu'elle pourrait être. À coup sûr, notre industrie forestière pourrait prendre de l'expansion.

J'aimerais maintenant vous présenter Lyle Dinn, directeur de la Direction de la gestion forestière du Yukon, qui se chargera de vous présenter un aperçu plus détaillé de l'état des forêts et de l'industrie forestière de notre territoire.

● (1545)

M. Lyle Dinn (directeur, Direction de la gestion forestière, Gouvernement du Yukon): Merci, George.

Bonjour. Je vais vous parler de la foresterie au sein du territoire du Yukon. Au sein de notre économie régionale, le secteur forestier est petit, mais il est important, et il est en plein essor.

Le Yukon est une administration du Nord dotée d'une vaste superficie forestière et d'une population peu nombreuse. En ce qui a trait à la gouvernance des Premières Nations, la situation qui règne dans notre territoire est peu commune. Chez nous, le nombre de Premières Nations qui ont présenté des revendications territoriales et conclu des ententes d'autonomie gouvernementale est supérieur à celui de toutes les autres administrations canadiennes prises ensemble. Le Yukon compte 28 millions d'hectares de zones forestières, et 5,4 millions d'hectares recèlent un potentiel commercial. Les principales essences commerciales sont l'épinette blanche et le pin tordu.

Je vais maintenant vous fournir quelques renseignements sur l'état de santé des forêts du Yukon, car je sais que cela revêt un intérêt pour les membres du comité.

À l'heure actuelle, le dendroctone du pin ponderosa n'est pas présent au Yukon. On a relevé sa présence à une trentaine ou une cinquantaine kilomètres au sud de la frontière du Yukon et de la Colombie-Britannique. Aucune éclosion majeure n'est imminente. L'infestation par le typographe de l'épinette a atteint son point culminant en 2004; à ce moment-là, elle s'était répandue sur une superficie de 380 000 hectares. L'éclosion était d'une ampleur considérable, et les coupes de récupération sont en cours. Cela dit, on s'attend à ce que les changements climatiques se traduisent par un accroissement de la fréquence des infestations de ravageurs, des éclosions de maladie et des incendies. Une augmentation de la fréquence des incendies peut avoir des répercussions sur une génération d'arbres de la forêt boréale.

En 2003, le gouvernement du Canada a cédé au gouvernement du Yukon la responsabilité liée à la gestion et à la réglementation de ses ressources forestières. Par suite de ce transfert de responsabilité, on a élaboré la Loi sur les ressources forestières, qui a reçu la sanction royale en 2008 et a été promulguée en 2011. Il s'agit du premier texte législatif en matière de ressources naturelles que le gouvernement du Yukon a élaboré à la suite du transfert de responsabilités. La Loi sur les ressources forestières repose sur trois piliers, à savoir la planification, la tenure et la conformité et le contrôle.

Le Yukon a élaboré trois plans régionaux d'aménagement forestier. Plus de 2,4 millions d'hectares de forêt sont visés par ces plans hors du commun, qui ont été conçus conjointement par le gouvernement du Yukon et les Premières Nations, et qui englobent à la fois des terres publiques et des terres octroyées au titre d'ententes conclues avec les Premières Nations. Les plans sont approuvés par les deux parties, à savoir par le ministre et les chefs concernés.

Au Yukon, la limite annuelle de récolte est limitée à 189 000 mètres cubes de bois. En outre, on a haussé de 1 million de mètres cubes sur une période de dix ans la récolte de bois liée aux coupes de récupération. La récolte annuelle s'élève à 50 000 mètres cubes, et une proportion de 80 % de ce bois est destinée au chauffage.

Deux scieries en activité sur le territoire se concentrent sur la production de bois brut de construction de dimensions courantes destiné à l'industrie minière intérieure. Elles produisent moins de 5 000 mètres cubes de bois par année. Nous ne disposons d'aucune industrie de la pâte de bois. Quant aux autres industries à valeur ajoutée, leur nombre est limité. On estime que l'industrie emploie 150 personnes, et 80 permis commerciaux sont délivrés au sein du territoire.

Chaque année, le Yukon dépense 50 millions de dollars pour importer des combustibles fossiles aux fins de la production de chaleur. Les avantages que présente l'utilisation de biomasse locale pour la production de chaleur sont évidents: en plus de contribuer à l'économie et à l'emploi locaux, cela permet de donner une valeur à un produit qui serait autrement gaspillé, d'accroître la viabilité des entreprises locales, d'éviter l'expédition de combustible fossile sur de longues distances et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Dans le reste du Canada, le marché des produits du bois est orienté vers l'exportation, mais au Yukon, les produits ligneux sont vendus presque exclusivement à l'échelle locale. Ici, la valeur du bois provenant des produits ligneux est élevée, bien que les plus récents chiffres concernant la période de 2011 à 2013 indiquent une valeur de construction de plus de 300 millions de dollars dans le territoire. En raison de son très faible volume d'exportation, le Yukon n'est pas visé par l'accord canado-américain sur le bois d'oeuvre.

L'accès aux marchés représente un facteur contraignant pour l'industrie yukonnaise des produits ligneux. Le principal obstacle tient aux coûts élevés de transport: le combustible coûte cher, et l'accès ferroviaire le plus près se trouve à Fort Nelson, en Colombie-Britannique, à quelque 950 kilomètres.

Au moment où une pression croissante s'exerce sur l'approvisionnement en bois en Colombie-Britannique et où la demande pour les produits ligneux est en hausse constante, les ressources forestières du Yukon pourraient jouer un plus grand rôle au sein d'un marché plus vaste. Le port de Skagway, en Alaska, n'est situé qu'à 150 kilomètres de Whitehorse, et des travaux ont été lancés afin de l'agrandir et de le moderniser de façon à offrir un meilleur accès aux navires de charge commerciaux.

Au Yukon, la planification de l'aménagement forestier exige la collaboration et la participation des Premières Nations, de l'industrie et des intervenants. Ce régime de planification est crucial au moment de mettre en place un territoire forestier sûr en vue de son exploitation par l'industrie forestière. Les accords de mise en oeuvre que nous avons conclus avec les Premières Nations constituent des exemples de collaboration.

En ce qui a trait aux relations avec les Autochtones, la situation qui règne au Yukon est tout à fait particulière. Par suite des négociations de traités, 11 des 14 Premières Nations bénéficient de l'autonomie gouvernementale. Cette réalité se reflète dans les plans de gestion des ressources forestières des territoires traditionnels. Le gouvernement du Yukon a conclu des accords en matière de foresterie avec les Premières Nations des régions qui avaient élaboré des plans de ce genre. Ces accords et ces plans sont des éléments clés de la création d'une certitude à l'égard du territoire forestier.

Le gouvernement du Yukon collabore avec les membres de l'industrie afin d'accroître leur degré de participation à l'élaboration des politiques forestières. En outre, il collabore avec la Yukon Wood Products Association afin de régler les problèmes auxquels se heurte l'industrie au sein du territoire.

• (1550)

Le secteur forestier du Yukon a un potentiel de croissance, qui concerne l'industrie locale des produits du bois et le secteur en aval. J'ai déjà mis en relief la nécessité d'explorer les possibilités offertes par la biomasse et son exportation. Plusieurs Premières Nations aimeraient élargir les possibilités offertes par le secteur forestier. En travaillant avec les industries locales pour améliorer les usines et en collaborant avec les sociétés de développement des Premières Nations, on augmenterait la capacité et les entreprises.

Dans le Nord, les professionnels en foresterie sont souvent indisponibles, et les coûts sont prohibitifs. À l'heure actuelle, les intervenants de ce secteur comptent sur des fonctionnaires pour tirer profit des possibilités du développement forestier. Ce n'est pas une solution viable à long terme.

À son stade pionnier, l'industrie forestière est très sensible aux droits de coupe. L'industrie forestière, actuellement, est petite; ses marges de profit et son volume de récolte sont généralement faibles. Si son potentiel de croissance se réalise, il faudra s'assurer qu'une structure de droits appropriée est adoptée, c'est la clé.

La population du Yukon est petite, et les gens ont des valeurs sociales élevées quand il est question des forêts. Une activité forestière à grande échelle pose un certain nombre de défis.

Il faut dire que les Premières Nations qui n'ont pas encore conclu d'ententes de règlement territoriales ou d'autonomie gouvernementale ont une incidence sur les possibilités d'expansion du secteur forestier. L'instabilité que crée cette situation a une incidence sur les possibilités de mise en valeur des ressources naturelles. Je devrais souligner que la région sud-est du Yukon possède un volume de forêts plus important que le reste du territoire. Cette région se trouve sur le territoire traditionnel des Kaskas, et ces Premières Nations sont parmi les rares à ne pas avoir conclu d'ententes d'autonomie gouvernementale. Le gouvernement du Yukon continue les pourparlers avec la nation Kaskas afin de trouver un terrain d'entente qui permettra à toutes les parties de tirer profit des occasions qui se présenteront.

Le gouvernement du Yukon poursuit la mise en oeuvre de la Loi sur les ressources forestières. Le régime actuel de planification et de réglementation a vu le jour en même temps que la Loi sur les ressources forestières, et le gouvernement poursuit la mise en oeuvre de cette loi, mais il reste beaucoup de travail à faire.

L'entreprise FPInnovations a le potentiel nécessaire pour fournir un soutien et des conseils techniques en vue de la contribution des Premières Nations et de l'industrie locale au secteur des produits forestiers. En fournissant aux Premières Nations et aux autres intervenants de l'industrie des conseils avisés, de la formation et une expertise, on peut les aider à tirer davantage profit du marché des

produits du bois. Des investissements ou des mesures incitatives visant une expertise en construction de routes et en gestion forestière faciliteraient en outre l'autonomie et la croissance de l'industrie.

L'adoption de systèmes efficaces de chauffage à la biomasse se révèle très avantageuse dans le Nord. Ces avantages comprennent des économies d'énergie et des possibilités d'emploi locales. Les Territoires du Nord-Ouest ont pu, avec l'aide d'organismes fédéraux, faire augmenter la demande en granules de bois et, plus récemment, la production de ces granules. Les efforts consacrés à la création de débouchés pour la biomasse, au Yukon, permettront de renforcer l'économie régionale dans le Nord.

Le Yukon pourrait aussi devenir plus concurrentiel sur le marché local des produits du bois à valeur ajoutée. La création de nouveaux produits de bois et le développement du marché permettraient d'augmenter les investissements dans cette industrie.

J'aimerais profiter de l'occasion pour signaler que le Yukon aura le plaisir d'accueillir en juillet 2016 le Conseil canadien des ministres des forêts. Nous avons bien hâte de nous acquitter de notre devoir d'hôte et de participer aux discussions nationales sur les forêts.

Merci beaucoup.

M. George Ross: Monsieur le président, cela termine les commentaires des représentants du territoire du Yukon.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ross et monsieur Dinn. Je suis heureux que vous ayez pu vous présenter malgré un si court préavis.

Notre troisième témoin, aujourd'hui, de la Dakwakada Development Corporation, est M. Brian MacDonald, qui en est le président.

Vous pouvez commencer votre déclaration préliminaire, s'il vous plaît, monsieur MacDonald et vous avez sept minutes.

M. Brian MacDonald (président, Dakwakada Development Corporation): Merci, monsieur le président.

Vous avez vraiment bien prononcé notre nom. Il arrive que les gens n'arrivent qu'à le bafouiller.

J'aimerais remercier les membres du comité d'avoir invité un représentant de Dakwakada à venir vous parler de la question du renouvellement de l'industrie forestière du Canada.

Je vais rapidement, pour vous mettre en contexte, vous donner un bref aperçu de DDC et vous parler de quelques-unes des expériences que nous avons vécues, au cours des 15 dernières années, dans l'industrie forestière.

DDC, c'est le volet commercial de la fiducie d'investissement établie par les Premières Nations Champagne et Aishihik. Notre mandat consiste à chercher les occasions d'affaires dans lesquelles investir, l'objectif étant d'obtenir un rendement financier qui sera profitable à la fiducie et, au bout du compte, aux Premières Nations. Le capital investi provient des indemnités financières ayant résulté du règlement d'une revendication territoriale globale. Nous avons actuellement des parts dans quatre entreprises en exploitation ainsi que dans nos quatre installations commerciales. Nos entreprises emploient jusqu'à 200 personnes et génèrent des recettes annuelles d'environ 60 millions de dollars.

DDC a acquis de l'expérience au fil d'un certain nombre de projets d'investissement dans le secteur forestier au cours des 15 dernières années, comme je viens de le dire. Et tout cela découle en grande partie de l'importante infestation par le dendroctone de l'épinette, qui a créé un sentiment d'urgence à utiliser les ressources forestières du territoire traditionnel des Premières Nations Champagne et Aishihik qui avaient été touchées par cette infestation.

En 1999, à peu près, la Dakwakada Development Corporation a investi dans la mise sur pied d'une petite usine dans notre collectivité locale. L'objectif était de nous doter d'une usine qui produirait du bois de sciage pour fournir le marché local et le marché régional. Malheureusement, en raison de nombreux facteurs, entre autres les problèmes touchant les échanges commerciaux avec les États-Unis, à l'époque, les politiques fédérales en matière de gestion et d'accès aux permis de récolte de bois de même que les conditions du marché, cette entreprise au bout du compte a fait chou blanc.

C'était avant l'entente sur le transfert de responsabilités négociée entre le gouvernement fédéral, le gouvernement du Yukon et les Premières Nations du Yukon selon laquelle la gestion des ressources forestières revenait au gouvernement territorial. Comme on l'a établi par la suite, les pratiques de gestion forestière, à l'époque, ont joué un rôle critique en limitant l'expansion de l'industrie forestière au Yukon. Nous sommes de notre côté optimistes; nous pensons que la gestion locale des ressources donnera de meilleurs résultats.

En 2009, Dakwakada a réalisé une étude de faisabilité pour savoir s'il convenait de créer une nouvelle industrie des granules au Yukon. Nous avons alors déterminé qu'une petite industrie régionale de la granule pouvait servir le marché local. Mais cela exigeait de nombreux changements des politiques territoriales qui aideraient à faire une bonne promotion de la granule comme source fiable de combustible à l'échelle du territoire. Jusqu'ici, malheureusement, les changements de politique que nous avons cernés n'ont donné aucun résultat. À notre avis, tant que cela ne sera pas fait, il sera très difficile de faire avancer ce dossier.

En 2010, la Dakwakada Development Corporation, en partenariat avec le village de Haines Junction et les Premières Nations Champagne et Aishihik, a mené une évaluation afin de savoir s'il était possible de mettre sur pied un système de génération d'énergie et de chauffage pour le district et la collectivité. Un aspect essentiel de l'étude de faisabilité a été le soutien financier que nous a donné CanNor. L'étude de faisabilité a établi qu'une approche évolutive pourrait fonctionner. Toutefois, du point de vue de Dakwakada, les débouchés socio-économiques prenaient le pas sur les possibilités d'investissements financiers, et, en conséquence, ce projet allait beaucoup plus loin que notre mandat d'investissement ne le permettait, et DDC n'a pas participé. Un aspect critique de cette discussion consistait à faire concorder les valeurs liées aux investissements et le partenariat public-privé.

Dorénavant, si DDC doit participer à la mise en valeur des ressources, y compris à l'industrie forestière au Yukon, il faudra d'abord régler la question de l'aménagement du territoire. Nos trois expériences nous ont fait comprendre qu'il n'y a pas de consensus quant à la façon dont les ressources forestières devraient être utilisées. Bien qu'il existe maintenant un plan d'aménagement des forêts sur le territoire traditionnel des Premières Nations Champagne et Aishihik, le plan d'aménagement prévu aux termes de l'entente sur les revendications territoriales des Premières Nations Champagne et Aishihik n'est toujours par terminé. C'est pourquoi l'ambiguïté et l'absence de certitude touchant l'utilisation des ressources du territoire traditionnel constituent un frein important aux investissements de notre entreprise dans cette région.

Notre expérience, en ce qui concerne l'économie du Yukon, nous a fait réaliser que les industries forestières traditionnelles ne sont pas aussi viables que les projets axés sur l'innovation et la valeur ajoutée qui tiennent compte du fait que notre marché est petit.

●(1555)

De plus, nous avons compris que, dans un petit marché, essayer de tirer profit d'une vaste gamme de débouchés n'est pas un modèle d'entreprise possible, sur le plan économique. Des petits marchés exigent des projets ciblés, bien soutenus par le secteur public. Cela veut dire qu'il faut réduire le nombre des débouchés et des études et viser les véritables possibilités, ou les projets plus probables. Cela exige également le soutien stratégique de tous les ordres de gouvernement, qui sont en général des partenaires clés dans les économies des petits marchés.

Pour terminer, de mon point de vue, l'industrie forestière en tant que ressource à exploiter et en tant que moteur économique pour les collectivités autochtones présente un avantage par rapport aux autres secteurs de ressource, du fait que les collectivités autochtones sont souvent mieux en mesure de faire concorder leurs valeurs culturelles et économiques avec l'exploitation d'une ressource renouvelable. C'est pourquoi, en tant qu'organe d'investissement d'une collectivité autochtone, notre entreprise continuera à soutenir et examiner les débouchés de l'industrie forestière qui s'offrent sur notre territoire traditionnel, dans la mesure où ces débouchés représenteront une valeur économique significative pour nos actionnaires.

Merci.

●(1600)

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacDonald, de cet exposé.

Juste avant de passer aux questions et aux commentaires, j'aimerais rappeler deux ou trois choses aux membres du comité. Premièrement, nous entendons les témoins par téléconférence, mais vous avez devant les yeux des photos des témoins. C'est utile. Vous pouvez voir à qui vous parlez.

Deuxièmement, nous aurons un petit problème, jeudi après-midi, puisque le projet de loi sur la sûreté des pipelines sera déposé devant la Chambre. La sonnerie d'appel retentira à 17 h 15, et j'aimerais que, à 17 h, nous nous réunissions à huis clos pour discuter rapidement de la question et déterminer si les membres du comité veulent faire quelque chose.

Je vais en rester là, et nous allons maintenant passer aux questions et commentaires. Nous commençons par les représentants du gouvernement, Mme Perkins, pour sept minutes.

Je m'adresse aux témoins: la personne que vous allez écouter pendant les sept prochaines minutes s'appelle Mme Perkins. Je vais vous aviser chaque fois qu'une autre personne voudra formuler un commentaire ou vous poser des questions. Je vais aussi vous dire de combien de temps chaque intervenant dispose pour poser sa question, mais je crois que vous allez le comprendre sans problème. Évidemment, l'intervenant pourra poser une question directement à l'un d'entre vous, à deux d'entre vous ou aux trois groupes.

Allez-y, s'il vous plaît, madame Perkins.

Mme Pat Perkins (Whitby—Oshawa, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous pour les exposés.

J'aimerais explorer deux choses, pour commencer. J'aimerais parler des distances. Je crois que M. Lyle Dinn a été le dernier témoin à parler au nom du gouvernement du Yukon. J'ai essayé de vous suivre. Vous nous avez communiqué de très abondantes informations, et je sais que, comme vous avez manqué de temps, vous avez dû vous dépêcher. Je n'ai pas tout compris quand vous avez parlé des distances. Vous disiez, je crois, que le chemin de fer était à 950 kilomètres, mais je n'ai pas compris ce que vous avez dit au sujet des routes maritimes.

Pourriez-vous nous donner un peu d'information à ce sujet?

M. Lyle Dinn: Oui. Le port le plus proche est celui de Skagway, en Alaska, qui est situé à quelque 150 kilomètres au sud de Whitehorse. Il y a aussi un port à Haines, en Alaska. Ni l'un ni l'autre de ces ports ne possède d'infrastructure nécessaire pour exporter des produits de bois du Yukon; le port de Haines est situé à 400 kilomètres de Whitehorse.

La tête de ligne la plus proche, c'est ce dont vous parlez, je crois, se trouve à Fort Nelson, en Colombie-Britannique, c'est-à-dire à 950 kilomètres de Whitehorse. C'est la tête de ligne.

Mme Pat Perkins: J'imagine que cela représente alors un défi assez important, un problème de transport, pour vous.

M. Lyle Dinn: Oui, c'est un lourd fardeau pour un exportateur de produits du bois qui voudrait être concurrentiel sur ce marché. C'est très difficile pour l'industrie.

Mme Pat Perkins: Merci de cette réponse.

Le comité s'est toujours intéressé à l'innovation stratégique, et en particulier au projet d'amélioration des produits forestiers existants et de création de produits à valeur ajoutée pour les marchés de l'avenir. On a parlé un peu ici aujourd'hui des granulés, du chauffage à la biomasse et de ces sortes de choses.

Quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer pour consolider encore les fondements de l'innovation de l'industrie forestière du nord du Canada à long terme?

J'aimerais que vous me donniez tous les trois une réponse.

Le président: Nous allons alors commencer par M. Walz, des Territoires du Nord-Ouest.

M. Evan Walz: Merci, monsieur le président.

Merci de poser la question.

Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration préliminaire, notre collaboration avec le gouvernement fédéral donne d'assez bons résultats. Il s'est investi des montants d'argent importants, mais nous constatons que des investissements continus sont réellement nécessaires. Dans ma déclaration préliminaire, j'ai souligné les trois aspects clés qui, à notre avis, devraient faire l'objet d'un examen à court terme.

Le premier aspect concerne le soutien continu au développement des affaires. Le deuxième, le soutien continu du gouvernement fédéral pour le renforcement des capacités, pour que nous puissions nous assurer que les gens du Nord reçoivent une formation adéquate qui leur permettra de tirer profit des débouchés que cette industrie pourrait offrir. Enfin, en ce qui concerne la durabilité, le troisième aspect concerne le soutien qui nous aidera à veiller à ce que les inventaires forestiers que nous avons sont exacts, que les décideurs reçoivent des informations exactes leur permettant de s'assurer que les cibles en matière de durabilité seront atteintes. Je crois que c'est à l'égard de ces trois aspects que nous aimerions voir le gouvernement fédéral s'engager et nous soutenir davantage.

● (1605)

Le président: Merci, monsieur Walz.

Ce sera ensuite le tour d'un représentant du gouvernement du Yukon.

M. Lyle Dinn: Le Yukon a conclu une entente de contribution avec FPInnovations. Selon cette entente, le gouvernement du Yukon nous aide en nous fournissant des conseils techniques touchant le développement du marché et tout ce qui concerne la mise en place d'une industrie de la biomasse. Un des principaux éléments dont nous avons récemment discuté avec les représentants du gouvernement concerne le programme de soutien technique du secteur forestier des Premières Nations, que nous voudrions élargir afin d'y inclure les entreprises qui n'appartiennent pas à une Première Nation. Grâce à ce programme, le gouvernement peut aider ces entreprises à développer leur marché et leur offre un soutien technique de façon à mettre sur pied des entreprises qui représenteront une plus grande valeur pour les territoires.

En réalité, nos conseils porteraient sur le développement du marché, sur une plus grande participation de FPInnovations, qui pourrait faire venir sur le territoire des experts des ressources, offrir cette valeur, fournir ce soutien technique pour le développement du marché.

Le président: Merci.

Pour terminer, monsieur MacDonald, pouvez-vous répondre à la question? Allez-y, s'il vous plaît.

M. Brian MacDonald: Je crois que, de notre point de vue, notre expérience de ce qu'il est possible de faire avec la biomasse vient du fait que nous avons travaillé en étroite collaboration avec CanNor, comme je l'ai dit. Il fallait tout simplement s'assurer que le soutien financier serait suffisant et que l'étude de faisabilité nécessaire allait être faite. La situation, ici, c'est que, comme il s'agit d'un nouveau marché, nous n'avons pas beaucoup d'exemples desquels nous inspirer. Il faut faire venir un grand nombre d'experts de l'extérieur, ce qui représente des coûts dès le départ, et les intervenants du secteur privé ne sont pas vraiment prêts à investir dans un petit marché. C'est pourquoi j'aimerais que ce type de soutien soit maintenu.

Le président: D'accord, merci beaucoup.

Mme Pat Perkins: Merci beaucoup.

D'accord, en ce qui concerne la Subvention canadienne pour l'emploi, Dakwakada Development Corporation a reçu une subvention qui lui permettait de former 40 employés. Est-ce exact?

M. Brian MacDonald: Oui.

Mme Pat Perkins: Pouvez-vous nous donner des détails relativement à la façon dont le financement sera utilisé pour les employés? Servira-t-il à financer l'un des éléments importants que vous venez de soulever relativement à la faisabilité et au recyclage des employés afin qu'ils puissent faire ce genre de choses, ou peu importe ce que nous faisons?

M. Brian MacDonald: Nous avons déjà utilisé le financement. Au fond, il a été principalement utilisé afin que nos cadres supérieurs aient des compétences accrues en matière de gestion de projets, une meilleure compréhension de la gestion financière, une meilleure formation en matière de leadership et de meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise. Essentiellement, le financement a servi à accroître ce type de compétence au sein des plus hauts paliers de nos entreprises. Je crois que, pour l'avenir, cet accroissement des compétences favorisera une meilleure gestion de nouvelles initiatives pour nos entreprises. Le financement ne se limitait pas nécessairement à l'industrie forestière en tant que telle, comme nous l'envisageons ici aujourd'hui.

Le président: Merci, et merci à vous, madame Perkins. Vos sept minutes sont écoulées.

Nous allons maintenant passer à M. Bevington, de l'opposition officielle, pour sept minutes.

Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Bevington.

M. Dennis Bevington (Territoires du Nord-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président, et bienvenue à tous les témoins. Je suis heureux que vous soyez ici pour parler de l'industrie forestière dans le Nord.

J'aimerais aussi parler de bioénergie, mais je crois qu'il faut établir un lien avec ce qui arrive actuellement au sein de notre industrie forestière à cause du nombre élevé de feux de forêt que nous avons eus. Peut-être qu'une personne pourrait mettre cela en perspective en précisant l'état actuel des forêts et les dangers liés aux incendies auxquels elles font face.

•(1610)

Le président: Pour commencer, une personne du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest voudrait-elle répondre à cette question?

M. Evan Walz: L'été 2014 a été l'une des pires saisons des feux que nous ayons enregistrées. Nous avons eu des conditions de sécheresse qui se sont poursuivies jusqu'en automne et, aux dernières nouvelles, nous avons reçu moins de neige, particulièrement dans la région de Yellowknife, que dans une année moyenne. Cela étant dit, et avec l'indulgence du président, j'aimerais demander à M. Frank Lepine d'élaborer à ce sujet.

Le président: Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Lepine.

M. Frank Lepine (directeur, Division de l'aménagement, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Bonjour.

Pour ce qui est des régions où l'on envisage de faire de la récolte à l'avenir, il faut protéger ces régions de façon accrue, ce qui augmentera la pression sur notre système actuel de gestion des incendies de forêt. C'est une chose que nous devons envisager et gérer. De plus, toutes les forêts qui ont brûlé au cours des dernières années, durant une certaine période, peuvent être une source de bioénergie, mais, après un certain temps, elles ne sont plus utiles.

Le président: Merci à vous deux.

C'est maintenant au tour du gouvernement du Yukon de répondre à la question.

M. Lyle Dinn: J'aimerais souligner le fait qu'au Yukon, nous avons des années où les feux ont un comportement extrême, mais nous avons aussi des années où ils sont peu violents. D'après ce que nous observons, cela devient presque épisodique, mais, de façon générale, le comportement des feux au Yukon s'aggrave.

Cette aggravation fait peser une menace imminente sur certaines de nos collectivités, particulièrement Whitehorse. Les pratiques

antérieures en matière de gestion des combustibles et de gestion des incendies... Nous avons des quantités immenses de combustible qui s'accumulent autour de collectivités où des stratégies adéquates pourraient créer une source de bioénergie. Ces pratiques concernent la réduction des matières combustibles et la réduction du risque d'incendie à l'échelle du paysage dans les collectivités et aux alentours. Les coûts initiaux de ces pratiques sont très élevés, mais ils ont des avantages immenses pour le Nord en tant que source de combustible et permettent aussi de protéger nos collectivités.

M. Dennis Bevington: Merci. C'est ce que je voulais établir, qu'il existe un lien très fort entre la récolte de bioénergie et la gestion des feux de forêt. Ce lien est aussi très important pour l'emploi et pour la réduction des coûts relatifs à la protection contre les incendies.

Bon, en ce qui concerne l'industrie bioénergétique elle-même, les Territoires du Nord-Ouest ont connu un franc succès en achetant des granulés des régions plus au sud. Selon les estimations, nous achetons actuellement 10 % des granulés de bois qui sont vendus au Canada. Quelle est l'importance du marché dans les Territoires du Nord-Ouest? Proposeriez-vous que le marché s'étende n'importe où dans le nord du Canada, loin des lignes d'approvisionnement en gaz naturel, et qu'il fonctionne davantage au mazout?

Quelqu'un veut-il formuler des commentaires à ce sujet?

Le président: Nous pourrions peut-être commencer par M. MacDonald.

M. Brian MacDonald: Nous avons observé la faisabilité des granulés, ainsi que les marchés. Ce qui représentait une valeur, ce qui a suscité notre intérêt, c'est le fait que nous sommes isolés géographiquement des grands centres contre lesquels nous serions en concurrence. Il s'agit du facteur le plus important qui en ferait une option viable. C'était aux alentours de 2009, et le prix du pétrole était différent à cette époque. De quelles façons nos conclusions seraient-elles différentes actuellement? Je crois qu'il faudrait revoir les chiffres, mais c'était, à coup sûr, notre situation géographique isolée qui faisait en sorte qu'il s'agisse d'une proposition de valeur dans laquelle nous étions prêts à investir.

•(1615)

Le président: Y a-t-il quelqu'un du gouvernement du Yukon...?

M. Lyle Dinn: Je crois que la demande actuelle de granulés au Yukon — et je ne suis pas chargé de cela, donc, il s'agit d'une estimation — est d'environ 2 000 à 3 000 tonnes à des fins d'usage domestique et commercial. Toutefois, ce marché recèle d'importantes occasions de croissance.

Durant ma déclaration, j'ai mentionné le fait que le Yukon importe pour environ 50 millions de dollars en produits de chauffage équivalents; par conséquent, il y a une occasion considérable de s'emparer d'une partie de la richesse qui est utilisée pour acheter des combustibles fossiles et de générer plus de richesse pour les Yukonnais.

Le président: Merci.

Du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest...

M. Evan Walz: Je peux vous dire que nous, au sein du gouvernement des T.N.-O., envisageons sans aucun doute l'utilisation de biocombustibles dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest. Nous envisageons d'utiliser cette source de combustible partout où nous pouvons le faire. Actuellement, l'accent a été mis sur la partie sud des territoires.

Je peux aussi vous dire que nous avons des statistiques de 2012 qui laissent entendre qu'en tant que gouvernement, nous avons remplacé 2,4 millions de litres de mazout servant au chauffage par des biocombustibles. Selon une autre statistique que j'ai à ma disposition et qui pourrait être utile, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, comme je l'ai expliqué, tente actuellement d'implanter le chauffage aux biocombustibles dans les édifices gouvernementaux. Nos statistiques les plus récentes laissent entendre que l'utilisation des biocombustibles représente 16 % de la consommation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en matière de chauffage.

Finalement, si le projet dont nous avons parlé plus tôt durant notre déclaration est lancé, il est même possible que nous exportions des granulés dans d'autres administrations.

Le président: Merci, et merci à vous, monsieur Bevington. Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Regan pour sept minutes. M. Regan est le député libéral qui siège à notre comité.

Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Regan.

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je crois que c'est la première fois que nous tenons une séance uniquement par téléconférence. Je dois dire que cela me plaît, puisqu'on m'a souvent dit que mon visage est fait pour la radio...

Des voix: Oh, oh!

M. Geoff Regan: ... donc, je crois que cela convient bien.

M. Norlock disait aussi il y a un moment que nous devrions offrir d'envoyer une partie de la neige que nous avons reçue cette année en Nouvelle-Écosse vers le Nord pour pallier aux conditions sèches. Je n'aurais jamais cru entendre cela, mais nous en avons tellement reçu cette année qu'il semblerait presque logique de le faire.

Laissez-moi commencer par M. MacDonald. Vous avez parlé des efforts déployés pour lancer une petite usine, une scierie. Vous avez l'impression que les choses ont changé au chapitre des pratiques de gestion des forêts et peut-être à d'autres égards. Qu'est-ce qui a changé? Comment les choses sont-elles différentes actuellement? Selon vous, quelles sont les perspectives pour l'avenir, pour une scierie ou autre chose?

M. Brian MacDonald: Nous avons créé cette scierie avant le début de mes activités au sein de la société. J'étais actif dans la collectivité et je participais à des activités touchant d'autres aspects; je connais donc assez bien le sujet. À cette époque, il y avait des conflits relatifs au bois d'oeuvre résineux entre le Canada et les É.-U., ce qui a créé beaucoup d'incertitude au sein de l'industrie, et le fait de comprendre ce que cette industrie... Le marché était très instable à cette époque; il s'agissait donc de l'un des facteurs. Nous n'étions pas pleinement engagés, et nous n'avions probablement pas assez de capacité ou de soutien au sein du gouvernement, selon moi, pour mieux comprendre cela en tant que petite entreprise nordique. Cela était grandement dû au fait que tout était dirigé à partir d'Ottawa; à cette époque, nous n'avions donc pas une capacité importante à l'échelle locale pour embaucher dans le but de favoriser la progression du modèle. Certaines sommes d'argent ont été fournies à l'entreprise, mais, au bout du compte, selon moi, une meilleure compréhension du marché de ce côté constituait la clé.

L'autre défi auquel nous avons fait face et qui était unique au Yukon, selon ce que j'ai compris, ou unique au Nord, selon notre expérience, c'était les ententes ou les permis très limités que nous étions en mesure d'obtenir relativement à la récolte du bois. Nous

obtenions, très tard dans l'année et avec un avis de dernière minute, l'autorisation de récolter, disons, 15 000 mètres cubes dans une période de trois ou quatre semaines. Cela exigeait une mobilisation très importante dans une très courte période, ce qui augmentait les coûts des activités, afin de tout achever et de tout sortir de la terre à bois dans une très courte période.

Une fois encore, cela était dû en grande partie au rôle d'Ottawa. Je crois que le fait d'avoir un accès direct à l'échelle locale et d'avoir des gens qui sont en mesure de mieux s'adapter à la politique nous permettrait d'établir des pratiques de récolte du bois qui seraient probablement un peu mieux adaptées aux réalités du Nord, et, espérons-le, d'avoir un accès direct pour nous permettre d'exprimer nos préoccupations au gouvernement de façon un peu plus directe.

• (1620)

L'hon. Geoff Regan: Merci.

Laissez-moi m'adresser à M. Walz. En ce qui a trait à la capacité, parlez-moi de la situation actuelle, si vous le voulez bien, au chapitre de la formation. De plus, vous avez mentionné qu'une récolte du bois était prévue pour l'hiver 2015. Bien sûr, l'hiver est terminé dans la plus grande partie du pays, peut-être pas dans ma région ou dans la vôtre. J'espère qu'il est maintenant terminé en Nouvelle-Écosse. Cette récolte a-t-elle eu lieu? Je n'étais pas certain de ce que vous vouliez dire quand vous avez dit qu'elle était prévue pour l'hiver, puisque l'hiver est maintenant terminé.

M. Evan Walz: Je crois que j'aurais dû clarifier qu'elle est prévue pour l'hiver 2015-2016. Une fois encore, avec l'indulgence du président, je vais demander à M. Lepine de parler du problème lié à la capacité.

M. Frank Lepine: Merci, monsieur Regan. Je suis désolé de ne pas avoir apporté cette clarification, mais, à titre informatif, une partie du financement que nous avons reçu par l'entremise de l'initiative de CanNor a été allouée à un partenariat avec notre ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi. Un programme stratégique d'éducation pour les Autochtones existe dans de nombreuses petites communautés autochtones. Grâce à cette initiative et à celle du Collège Aurora, un certain nombre de programmes de formation qui touchent à de nombreux domaines, du travail forestier dans les boisés locaux à la conduite de machinerie lourde et ce genre de choses, sont créés; jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a donc contribué à notre éducation et à notre formation.

L'hon. Geoff Regan: Monsieur Ross, laissez-moi vous poser une question sur la stratégie bioénergétique que vous êtes en train de créer. Comment a-t-elle été conçue, et quels obstacles avez-vous dû surmonter au cours de la conception, ou quels obstacles demeurent?

M. George Ross: Merci.

Je vais laisser Lyle Dinn, notre directeur de la gestion forestière, répondre à cette question.

M. Lyle Dinn: Comment la stratégie relative à la biomasse a-t-elle été conçue? Laissez-moi mettre l'accent sur les objectifs de la stratégie. Puisqu'il importe une quantité immense de combustibles fossiles, le Yukon envisage sérieusement l'exploitation de la ressource ligneuse, qui est sous-utilisée, afin de retenir une certaine partie de l'argent qui quitte le territoire. C'est la motivation. C'est l'orientation.

Nous considérons qu'il s'agit d'une occasion importante de combler le fossé et de transformer notre industrie annuelle à consommation immédiate en une industrie qui oeuvre dans un secteur connaissant une croissance importante afin que notre industrie forestière puisse profiter d'une viabilité à long terme.

L'hon. Geoff Regan: Monsieur Dinn, quelle est la principale source de chauffage au Yukon? Aussi, pourriez-vous nous parler davantage des détails de l'amélioration du port en cours à Skagway? Avez-vous dit qu'il était situé à 150 kilomètres de Whitehorse?

M. Lyle Dinn: Oui. Le terminal de Skagway est dans sa phase de conception. Selon ce que je comprends, on s'intéresse sérieusement à plusieurs mines en exploitation au Yukon pour l'exportation de minerai. On cherche à créer non pas un port de conteneurs, mais plutôt un terminal servant à recevoir des cargaisons de minerai en vrac.

Pour ce qui est de notre demande relative au chauffage et de la façon dont elle est comblée dans le territoire, le chauffage au bois, par l'entremise de permis de bois de chauffage déjà existants, représente 17 % de notre chauffage. Sinon, le chauffage à l'huile et au propane comble l'essentiel de la demande, dans une proportion d'environ 70 % et 30 %, je crois.

• (1625)

M. George Ross: Si je le peux, j'aimerais ajouter quelques éléments à cette réponse, monsieur le président. La question principale touchait les obstacles liés à la conception d'une stratégie relative à la biomasse, je crois. J'aimerais indiquer au comité que notre objectif principal au Yukon est d'utiliser la bioénergie pour réduire la dépendance du territoire envers l'huile de chauffage importée, et ainsi de suite. Les défis liés à la mise en oeuvre d'une stratégie semblable sont assez évidents. Cela a beaucoup à voir avec les mesures visant à inciter les gens à faire la transition d'une source de carburant à une autre pour le chauffage résidentiel et aux modifications connexes apportées aux activités forestières afin d'extraire la matière première qui permet de produire les granulés, lesquels peuvent servir au chauffage. Un ensemble assez complexe de conditions économiques, politiques et relatives au programme doivent être en place afin que cela soit réussi.

L'objectif pour le Yukon est assez clair, et c'est d'utiliser les ressources forestières à des fins de valeur ajoutée et de réduire notre dépendance envers les sources d'énergie importées, mais beaucoup de mesures doivent être prises pour que cela arrive.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Regan.

Nous passons maintenant aux tours de cinq minutes. Nous allons commencer par M. Norlock, du côté du gouvernement.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de comparaître aujourd'hui.

Je travaillais dans le nord de l'Ontario au milieu et à la fin des années 1980. À l'époque, la pétrolière Shell exploitait deux usines produisant des granulés de bois dans la région où je travaillais, à Iroquois Falls et à Hearst, en Ontario. J'avais une fournaise à granulés de bois. Ce n'était pas une fournaise; c'était plutôt une chaudière. Mais j'avais aussi une chaudière électrique à l'européenne. Au bout du compte, les deux étaient économiques sauf que la chaudière à granulés exigeait un petit nettoyage de temps à autre, alors j'ai choisi la facilité, et, comme l'électricité, j'ai emprunté la voie de la moindre résistance.

Il s'agit d'une technologie qui date du milieu des années 1980 et de certains éléments de propriété intellectuelle. Avez-vous pensé à vous adresser à une entreprise comme Shell et à lui demander une étude de faisabilité de l'utilisation de votre biomasse pour la production de granulés de bois? D'après ce qu'on me dit, il faut seulement de la vapeur et la lignine du bois pour les produire. Il n'y a pas d'adhésif, alors le produit est très écologique. Je me demandais si l'un ou l'autre des gouvernements du Nord s'était penché là-dessus, parce que Shell connaît très bien cette technologie.

Le président: Je vais commencer par le gouvernement du Yukon.

M. Lyle Dinn: Pas à ma connaissance. Nous ne nous sommes pas adressés à une entreprise comme Shell, mais nous n'en sommes qu'à l'étape préliminaire de la stratégie d'utilisation de la biomasse. Nous allons demander l'avis d'un certain nombre d'intervenants sur la stratégie, et notamment sur la technologie et la propriété intellectuelle.

Le président: Merci.

La réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest...?

M. Evan Walz: Je vais demander à Bill Mawdsley, directeur associé de l'aménagement, de répondre à la question.

M. William Mawdsley (directeur associé, Division de l'aménagement, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Bonjour. Je m'appelle Bill Mawdsley, directeur associé, Territoires du Nord-Ouest.

Dans le cadre du processus de détermination de la viabilité de l'industrie des granulés de bois pour la gestion durable des forêts, nous avons travaillé, par l'intermédiaire de FPInnovations et d'autres spécialistes du Canada, sur les moyens nécessaires pour l'acquisition de la matière brute, les méthodes de fabrication des granulés, la qualité de la matière à laquelle nous avons accès pour leur fabrication et la viabilité économique de l'industrie, vu les conditions du marché des Territoires du Nord-Ouest.

Pour ce qui est de la technologie de fabrication des granulés et de production de chaleur, elle a progressé considérablement au cours des 20 dernières années, depuis l'arrivée des granulés de bois sur le marché. Nous sommes témoins de grands succès, surtout dans le cas des systèmes institutionnels. La personne parle aussi de la viabilité de la chose. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le carburant coûte très cher, ce qui se répercute sur le coût de l'électricité, donc le marché et l'avantage commercial des granulés de biocombustible sont très grands.

• (1630)

M. Rick Norlock: Merci, et simplement pour que vous le sachiez, il y a deux raisons pour lesquelles ces deux collectivités et Shell ont cessé la production de granulés.

La première, c'est que le gaz naturel est tout à coup devenu beaucoup moins cher. Le prix du gaz naturel a chuté, ce qui fait que l'efficacité ou l'incitatif économique ont diminué. Il y a eu un ralentissement dans l'industrie du bois d'oeuvre; la majeure partie de la biomasse venait de l'écorce et du bran de scie. Mais vous avez raison, la technologie... J'ai déjà fait des recherches sur le sujet, et on peut faire des copeaux de bois, entre autres.

Par ailleurs, je ne sais pas si vous vous êtes penché là-dessus — et je soupçonne que c'est un peu trop loin de vos préoccupations —, mais, dans le nord de l'Ontario, on envisage d'utiliser la biomasse pour produire de l'éthanol, et, bien entendu, produire de l'éthanol est un bon moyen de réduire la somme consacrée à l'achat de pétrole. Je me demandais si vous aviez envisagé diverses initiatives.

L'autre possibilité, c'est simplement d'utiliser du bran de scie ou des copeaux de bois pour chauffer une chaudière rapidement et à température élevée, pour faire un peu ce qu'on fait dans les pays scandinaves. Je sais qu'à Hearst, en Ontario, la plupart des écoles et des immeubles municipaux sont très près les uns des autres, alors il serait possible d'avoir des installations centralisées produisant de la chaleur pour un certain nombre de bâtiments. Avez-vous envisagé cette possibilité? Dans la plupart des collectivités du Nord, les immeubles ont été construits près les uns des autres.

Avez-vous examiné cela sur le plan de l'efficacité énergétique, pas nécessairement l'utilisation de la biomasse pour faire des granules, mais plutôt l'utilisation de diverses formes de biomasse pour produire de la chaleur? D'après ce que j'ai entendu dire, il est aussi possible de rendre le système autonome. On peut produire de la vapeur, laquelle peut être utilisée pour générer de l'électricité.

Le président: Merci, monsieur Norlock.

Nous avons le temps pour des réponses très courtes, peut-être d'abord de la part du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

M. Evan Walz: Comme M. Mawdsley l'a mentionné, FPInnovations a envisagé toutes ces options dans son étude, et, au bout du compte, nous avons arrêté notre choix sur l'utilisation de biomasse pour faire des granules. Pour ce qui est de l'éthanol, nous n'avons simplement pas les volumes nécessaires ici, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour que cela fonctionne.

Le président: Le représentant du Yukon...

M. Lyle Dinn: Je voudrais simplement répéter ce que le représentant des Territoires du Nord-Ouest a dit au sujet des économies d'échelle. Certaines de ces choses sont vraiment dans l'air du temps au Yukon en ce moment. Il y a un projet d'infrastructure de chauffage à Dawson City qui repose sur un système de chauffage central et qui est avantageux pour la collectivité car il permet de chauffer plusieurs immeubles à l'endroit où ils se trouvent. Il s'agit d'une chaudière à copeaux de bois dernier cri.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Norlock.

Nous allons maintenant passer à Mme Crockatt, du gouvernement, pour un maximum de cinq minutes.

Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC): Moi aussi, je vais commencer par les deux représentants des gouvernements, mais je ne veux pas vous exclure, Brian, alors je reviendrai à vous sous peu.

Je vais revenir sur des choses que nous avons déjà abordées plus ou moins directement, mais au sujet desquelles j'aimerais me faire une idée très claire. Ce que nous entendons dire dans les séances du comité, c'est qu'il y a eu des changements très marqués dans l'industrie forestière depuis la dernière fois que nous avons jeté un coup d'oeil dessus. À l'époque, certains disaient qu'elle allait disparaître. Elle faisait face à des problèmes assez importants, dont la tordeuse du bourgeon de l'épinette et le dendroctone du pin n'étaient pas les moindres, et maintenant, les choses ont pris une tournure assez différente.

Je vais commencer par Evan Walz, puis je vais poser une question à George Ross. Qu'est-ce qui a véritablement changé, dans ce cas-ci, et quels programmes gouvernementaux ont donné des résultats? Nous voulons savoir ce qui a aidé l'industrie à se rétablir.

M. Evan Walz: Merci, monsieur le président.

Je vais peut-être demander l'aide de Frank et de Bill là-dessus.

Vous voulez savoir ce qui a fonctionné. Il est clair que le soutien du gouvernement fédéral a été crucial — le soutien de CanNor et de

Ressources naturelles Canada. Ce soutien nous a vraiment aidés à faire avancer les choses. Je pense être à l'aise de dire aussi que le changement marquant dans le secteur...

Mme Joan Crockatt: Pourriez-vous me donner des détails, plutôt que de simplement citer les programmes? J'aimerais approfondir la question. Je pense que nous avons déjà entendu dire que ces deux programmes ont été utiles. Pouvez-vous nous donner une meilleure idée de ce qui a permis le changement, selon vous?

Est-ce que ce sont les sommes d'argent? Le caractère adéquat des programmes? Le fait qu'ils pouvaient être modifiés et adaptés? Avons-nous été proactifs? L'avez-vous été vous-même? Comment les choses se sont-elles passées?

• (1635)

M. Evan Walz: Je vais demander à Frank Lepine de vous donner un peu plus de détails sur le financement de CanNor.

M. Frank Lepine: Oui, merci beaucoup.

Une des choses qui ont vraiment changé notre façon d'envisager les produits forestiers, ce sont les projections du coût de l'énergie. Quelqu'un a parlé de gaz naturel. Malheureusement, il n'y a pas de source de gaz naturel accessible dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 2011, le gouvernement a mené une étude sur la bioénergie et jeté un coup d'oeil sur de nouvelles sources d'énergie pour le chauffage, la production d'électricité, et d'autres usages. C'est vraiment là le moteur du changement, ou ce qui nous a amenés à changer. Dans le passé, nous avons produit des deux par quatre et des deux par six comme tout le monde, mais, comme nous sommes si loin du marché commun, c'est un échec dès le départ. Nous évoluons dans des marchés perdants.

Nous pensons que la création d'une industrie de base nous permettra peut-être de construire une scierie chez nous et de trouver des marchés locaux dans les Territoires du Nord-Ouest. Mais pour nous, le point de départ, c'est l'élaboration de la stratégie sur la bioénergie.

Mme Joan Crockatt: D'accord, merci.

Monsieur Ross.

M. Lyle Dinn: Oui, bonjour. Ici Lyle Dinn.

Ce qui est vraiment à l'origine du renouvellement qui a commencé en 2003 dans le territoire, c'est le transfert des responsabilités. Le gouvernement du Yukon est maintenant pleinement responsable de ses ressources forestières, donc les décisions sont prises ici, localement. Cela, en soi, avec l'achèvement de nos plans régionaux d'aménagement des forêts, qui sont fondés sur les traités, nous a donné la base et l'approbation sociale nécessaires pour prendre des décisions auxquelles notre collectivité et notre industrie peuvent beaucoup plus facilement réagir.

C'est ce qui a préparé le terrain pour des investissements continus. Nous en sommes rendus au point où, avec le soutien technique et les investissements de capitaux nécessaires, nous pourrions vraiment créer l'industrie forestière de l'avenir, ici, dans notre territoire.

Mme Joan Crockatt: Avez-vous utilisé d'autres programmes, similaires à ceux des Territoires du Nord-Ouest, pour favoriser la croissance de l'industrie dans votre territoire?

M. Lyle Dinn: Au Yukon, jusqu'à maintenant, le soutien a été assez limité. Sans que cela soit similaire, nous avons reçu du financement de CanNor pour des projets d'inventaire liés aux territoires. Nous en avons tiré parti au cours des trois dernières années, mais dans le cadre d'un modèle différent, et pas dans la même mesure ni pour des projets de même valeur que dans les Territoires du Nord-Ouest.

Mme Joan Crockatt: D'accord. Vous en êtes donc à une étape antérieure.

M. Lyle Dinn: À certains égards, oui.

Mme Joan Crockatt: D'accord.

Brian, j'aimerais maintenant m'adresser à vous. Je me demandais quelle a été la réaction des marchés à l'élaboration des nouveaux produits dont nous parlions. Y a-t-il des inconvénients ou des obstacles?

Lorsque nous parlons d'importation, il s'agit d'importer des produits d'autres provinces canadiennes, et non d'importations de l'étranger, n'est-ce pas? Quelles sont les forces du marché avec lesquelles vous composez?

M. Brian MacDonald: Je pense tout de suite au prix variable du pétrole. Si on veut encourager les gens à adopter un nouveau carburant, il faut offrir un incitatif aux utilisateurs finaux. Pour l'instant, l'incitatif est très faible. La plupart des gens le font simplement en fonction d'un modèle économique. Il y en a quelques-uns qui le font pour des raisons liées à l'environnement.

Au bout du compte, la plupart des gens ont besoin d'un incitatif pour le faire. Pour l'instant, l'incitatif est très faible dans le Nord, d'après ce que nous avons pu constater au Yukon.

Le président: Merci.

Merci, madame Crockatt.

Nous passons maintenant à l'opposition officielle, c'est-à-dire au NPD.

Monsieur Bevington, vous avez cinq minutes.

M. Dennis Bevington: C'est un bon dialogue. Je pense qu'il y a une précision à apporter au sujet de la croissance de l'industrie de la biomasse, puisque le secteur privé joue un rôle important en installant l'équipement et en fournissant les granules. Assurément, au sein de l'industrie aussi... Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a joué un rôle crucial en convertissant le système de chauffage de grands immeubles aux granules de bois et en créant ainsi un approvisionnement viable pour le reste de la collectivité.

Pouvez-vous parler de la croissance de l'industrie et de ce qu'elle change pour tout le monde? Ma question s'adresse aux représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

•(1640)

M. Evan Walz: Oui, cela a été un élément important, comme nous l'avons mentionné dans notre exposé. Notre gouvernement a essayé de convertir des édifices publics à la bioénergie, et il semble que d'autres aient emboîté le pas. Un certain nombre de clients du secteur industriel, de conseils scolaires et d'écoles sont en train d'adopter cette technologie, avec beaucoup de succès.

Pour ce qui est de l'industrie, comme M. Bevington le sait certainement, elle s'intéresse beaucoup à la construction d'une usine de granules ici, dans les Territoires du Nord-Ouest, et elle prend part aux démarches. Cela a vraiment contribué à nous amener à utiliser davantage cette technologie et à essayer de trouver une façon durable et propre aux Territoires du Nord-Ouest de régler le problème auquel nous faisons face. Cela nous a aussi aidés à réduire nos émissions de

gaz à effet de serre et à réduire la quantité de carburant que nous utilisons dans certains de ces immeubles.

M. Dennis Bevington: Je vais changer un peu de sujet, puisque nous parlons d'exploitation des forêts.

Je m'adresse aux représentants du gouvernement du Yukon. L'été dernier, la récolte de champignons a probablement été la plus importante source de revenu de votre industrie forestière, et cela se poursuit. Vous pourriez peut-être nous expliquer ce qui se passe et quelle est l'importance de cette activité. L'industrie mondiale de la cueillette de morilles génère plusieurs milliards de dollars.

M. Lyle Dinn: Merci d'évoquer la période estivale très intéressante pour la cueillette de morilles que nous avons connue l'an dernier dans le territoire. Pour ceux qui ne le savent pas — les travailleurs sont souvent de passage, et il est difficile d'obtenir des chiffres exacts —, l'activité économique liée à la période intense de cueillette de morilles qui dure environ six semaines est de l'ordre de 3 à 5 millions de dollars.

Nos lois permettent la délivrance de permis pour l'exploitation de ressources forestières autres que le bois, alors nous nous intéressons de près à la gestion à long terme de ces ressources touchant les produits comme le thé tchagga et le sirop de bouleau, et il y a d'autres choses qui se passent dans le secteur forestier du territoire en ce moment.

M. Dennis Bevington: Je ne sais pas si l'un des représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veut dire quelque chose lui aussi.

Le président: Est-ce que quelqu'un du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veut dire quelque chose?

M. Evan Walz: Je vais demander à Bill Mawdsley de vous répondre.

M. William Mawdsley: Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est conscient des possibilités qu'offre par exemple la cueillette de morilles, le sirop de bouleau et d'autres produits forestiers non ligneux. C'est un domaine que nous commençons seulement à examiner. Nous n'avons pas encore mis au point de cadre réglementaire, mais nous jetons un coup d'oeil sur ce que d'autres organisations ont fait au Canada pour éviter de faire les mêmes erreurs.

Nous sommes conscients des possibilités qui existent, et nous nous penchons sur ce que le gouvernement peut faire pour aider les gens qui voudraient se lancer dans le domaine, sans créer d'interférence sur le marché.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Bevington.

Nous allons maintenant passer à M. Trost, pour cinq minutes.

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Monsieur le président, je dois m'excuser de poser la question que je vais poser aux représentants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, mais j'ai besoin d'une précision. J'entends continuellement dire que les usagers du secteur industriel — les usagers gouvernementaux — passent aux granules pour le chauffage. J'ai vécu à Whitehorse et à Yellowknife pendant de courtes périodes, et, vu le coût du transport du carburant dans le Nord, je me demande comment il pourrait ne pas être plus économique pour tous d'utiliser des granules.

Je comprends la situation s'il y a déjà une infrastructure, mais pour quelqu'un qui construit une nouvelle résidence ou de nouvelles installations, les coûts sont-ils comparables? Sinon, pourquoi tout le monde ne passerait-il pas aux granules de bois pour le chauffage dans les territoires, si c'est plus économique?

Je voudrais entendre la réponse du représentant du Yukon, puis celle du représentant des Territoires du Nord-Ouest.

•(1645)

M. Lyle Dinn: Si je comprends bien, votre question porte davantage sur l'utilisation par les ménages. Je crois qu'il s'agit surtout d'une préférence personnelle. Certaines personnes préfèrent le mazout, et c'est un secteur bien établi là-bas. Je crois qu'à mesure que l'information au sujet des systèmes modernes fonctionnant aux granules fera son chemin...

L'utilisation va augmenter. Au cours des trois à cinq dernières années, par exemple, nous avons vu l'usage domestique des granules augmenter chaque année à Whitehorse. L'information fait son chemin. À mon avis, ce n'est qu'une question de temps avant qu'elles se taillent une place.

L'histoire d'amour entre le Yukon et le bois ne date pas d'hier, alors s'ils n'utilisent pas les granules, un nombre faramineux de Yukonnais vont se chauffer au bois. De toute évidence, les produits du bois n'ont rien de nouveau.

M. Brad Trost: En est-il de même pour les Territoires du Nord-Ouest? Est-ce une simple question de temps avant que les gens échangent leurs combustibles fossiles contre des granules et d'autres produits du bois?

M. Evan Walz: Je crois que c'est juste. L'infrastructure actuellement est un peu plus coûteuse.

Nous avons également remarqué que les gens semblent un peu préoccupés par l'approvisionnement. La chaîne d'approvisionnement du mazout est régulière et bien établie. Selon moi, les gens ne savent pas qu'il y a une chaîne d'approvisionnement stable pour les granules, et ils s'en méfient peut-être un peu. Je crois que cela va se dissiper au fil du temps.

M. Brad Trost: À votre avis, si on construisait une usine, elle serait par la force des choses prospère. Selon la loi de Say, l'offre crée sa propre demande.

M. Evan Walz: C'est certainement l'une des choses que nous sommes impatients de voir, oui. Nous pouvons remédier aux problèmes associés à la chaîne d'approvisionnement en implantant une usine et un approvisionnement dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Brad Trost: J'aimerais continuer avec les représentants du Yukon.

Les gens disent souvent que vous êtes loins de tout, mais comme vous le savez, Whitehorse — même si ce n'est pas où on trouve le plus de ressources ligneuses, c'est un point de référence — n'est pas vraiment loin de Skagway, relativement parlant.

Si l'infrastructure était implantée au port, serait-il possible d'assister à une augmentation massive des exportations canadiennes vers la Chine? Une fois qu'on a atteint l'eau — oui, selon le port, le transport prend quelques jours, environ, de plus —, ne pourrait-on pas concurrencer, entre autres, Prince Rupert et Vancouver? Si l'infrastructure est établie, quel est le potentiel d'exportation vers la Chine à partir d'un endroit comme le Yukon ou le nord de la Colombie-Britannique?

M. Lyle Dinn: Je crois que ce serait une amélioration spectaculaire par rapport à la situation actuelle. Je crois qu'il y a des occasions d'affaires à saisir. Nous n'avons pas été en mesure de... Plusieurs dirigeants de l'industrie des granules de bois et des produits forestiers se sont rendus dans le territoire. Ils se heurtent toujours à la conception selon laquelle l'exportation n'est qu'une activité secondaire au commerce intérieur. Ils se rendent compte que cela n'est pas viable pour leur entreprise.

L'autre noeud de l'affaire, c'est qu'à la tête de ligne à Fort Nelson, le gros des ressources forestières utilisables à des fins commerciales se trouve dans la région de Watson Lake, dans le sud-est du Yukon. On est encore à environ 500 kilomètres de Skagway.

M. Brad Trost: L'essentiel du problème, c'est que les ressources forestières du Yukon se trouvent dans des régions très reculées. La ressource forestière n'est pas répartie également sur l'ensemble du territoire.

M. Lyle Dinn: Oui, la majeure partie des ressources exploitables se trouvent dans des régions reculées.

Le président: Merci.

Nous revenons à M. Bevington, de l'opposition officielle, puis la parole ira à Mme Block.

Vous pouvez y aller.

M. Dennis Bevington: Merci, monsieur le président.

Je crois que mes collègues ont décidé que j'étais le mieux placé pour prendre la parole ici aujourd'hui parce que je suis porte-parole en matière de développement du Nord canadien et résident des Territoires du Nord-Ouest. Je connais bien le sujet, et je suis heureux de vous en parler aujourd'hui.

Dans les faits, les 44 000 habitants des Territoires du Nord-Ouest utilisent actuellement 10 % de l'approvisionnement en granules au Canada. Si cela s'étend à l'ensemble du nord du Canada, où il y a beaucoup plus de gens qui n'ont pas accès au gaz naturel, diriez-vous que l'occasion qui se présente au marché des granules au Canada, vu le prix actuel du mazout...? Le coût au BTU des granules par rapport au mazout est presque le double. Le mazout coûte près de deux fois plus par BTU que les granules, et leurs utilisations sont très similaires en ce qui concerne l'automatisation.

Voyez-vous un problème potentiel se dessiner à l'horizon, si nous devons développer des sources de granules dans le nord du Canada pour nous assurer d'avoir un approvisionnement fiable? Je m'adresse aux Territoires du Nord-Ouest.

•(1650)

M. Evan Walz: Oui, vous avez raison. Dans le cadre du projet en vigueur actuellement, l'usine à granules dans le sud des Territoires du Nord-Ouest peut non seulement suffire à la demande dans le nord, mais également approvisionner le sud du Canada à mesure que la demande augmente. Il y a une demande dans le sud du Canada.

Nous avons accès au système routier, alors le transport n'est pas vraiment un obstacle. Mais pour l'instant, aux balbutiements du projet, nous essayons surtout de faire en sorte que l'usine soit en mesure d'approvisionner les Territoires du Nord-Ouest. Nous allons nous occuper de cela en premier.

Mais M. Bevington a raison; il y a certainement une demande à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest.

M. Dennis Bevington: À votre connaissance, y a-t-il des établissements fédéraux dans le nord qui ont commencé à utiliser des granules de bois? C'est quelque chose que j'ai essayé d'instaurer ici, afin d'encourager le gouvernement fédéral à participer au programme.

M. Evan Walz: Tout le monde ici fait non de la tête.

Nous savons que le gouvernement du territoire a pris des mesures en vue de convertir un certain nombre de ses bâtiments — des écoles —, mais personne ici parmi nous ne sait de première main si des bâtiments du gouvernement fédéral se sont convertis aux biocombustibles.

M. Dennis Bevington: Le comité pourrait se pencher sur cela. Ce serait une occasion pour le gouvernement fédéral de couper ses dépenses et de stimuler une économie nordique naissante.

M. Evan Walz: Oui, vous avez raison.

Le gouvernement pourrait devenir un nouveau client majeur et ainsi appuyer le développement et le renforcement de cette industrie pour l'avenir. Il est évident que quiconque investit d'importantes sommes dans l'essor de cette industrie devra pouvoir compter sur des clients de premier ordre. En ce qui concerne les établissements industriels ou commerciaux que nous avons comme clients, plus il y en a, mieux c'est.

M. Dennis Bevington: Je ne sais pas s'il me reste beaucoup d'autres questions. Je crois que nous avons presque tout abordé.

Toutefois, je crois qu'il faudrait aussi parler des liens avec les feux de forêt. L'année dernière, trois millions et demi d'hectares sont partis en fumée, la moyenne canadienne pour la dernière décennie est de deux millions d'hectares. C'est toute une perte de ressources.

Monsieur Lepine, vous avez abordé le sujet du calendrier des récoltes. Le gouvernement a-t-il adopté un plan visant à récolter le bois mort dans les superficies brûlées?

• (1655)

M. Frank Lepine: Merci, monsieur Bevington.

Oui, nous nous affairons à évaluer le bois brûlé pour nous assurer qu'il est utilisable comme combustible issu de la biomasse. Après un certain temps, il perd sa valeur: le bois pourrit et commence à tomber, il se dégrade.

Le président: Merci, monsieur Bevington.

La parole va maintenant à Mme Block, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles.

Vous pouvez y aller, madame Block. Vous avez cinq minutes.

Mme Kelly Block (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. À l'instar de mes collègues, je tiens à vous remercier tous de vous être joints à nous au pied levé. La téléconférence s'est très bien déroulée. Je crois que nous avons des réserves, mais tout s'est très bien passé. Merci beaucoup.

J'aimerais revenir à certains commentaires qui ont été formulés pendant les déclarations préliminaires.

Monsieur Walz et monsieur Ross, vous avez tous deux émis des commentaires relativement au fait que vous étiez sur le point de développer l'industrie de la biomasse; l'un de vous — je crois qu'il s'agissait de M. Ross — a aussi parlé de l'annonce très récente d'un projet de stratégie sur la bioénergie.

Je crois également savoir que les nations Champagne et Aishihik travaillent avec Ressources naturelles Canada, dans le cadre de l'Initiative de foresterie autochtone — ou l'IFA — du Service canadien des forêts, à l'élaboration d'une approche stratégique visant

à soutenir le développement économique axé sur l'industrie forestière pour tous les peuples autochtones du Canada. En 2014-2015, l'IFA investit 80 000 \$ dans l'exploitation durable de la biomasse afin de stimuler le développement économique local. Je crois comprendre également que cela est motivé par certains facteurs. Premièrement, il y a l'évaluation de l'évolution du coût de l'énergie au fil du temps, ainsi que le but de réduire l'utilisation de produits énergétiques importés, malgré le désir de l'industrie de voir des produits à valeur ajoutée dans votre région.

Y a-t-il en ce moment une ou des initiatives panterritoriales que vous aimeriez porter à l'attention du comité, ou y a-t-il des partenariats ou des possibilités d'initiatives panterritoriales? Enfin, que pourrait faire le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts panterritoriaux, quels qu'ils soient?

Cette question est ouverte à tous.

Le président: Vous pouvez y aller. Peut-être qu'un représentant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest aimerait commencer?

M. Evan Walz: Je crois que je vais laisser Bill et Frank répondre à cela. Je sais qu'à l'échelle panterritoriale — dans un autre ordre d'idée — il y a des efforts déployés relativement aux gaz à effet de serre. Même si nous n'en avons pas beaucoup parlé aujourd'hui, la technologie et l'industrie dont il était question aujourd'hui nous aident également à ce chapitre.

Je ne sais pas si Frank ou Bill désirent ajouter quoi que ce soit à propos d'activités panterritoriales dont ils connaîtraient l'existence ou à propos de la façon dont le comité pourrait aider à stimuler ce genre de chose.

M. William Mawdsley: Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est conscient de l'existence de l'IFA et il cherche — au moins dans le cadre de sa collaboration avec ses partenaires autochtones — à s'assurer que ses partenaires autochtones puissent tirer parti des débouchés qui découlent de ce programme. Nous encourageons le gouvernement du Canada à continuer d'offrir cela à l'échelle panterritoriale.

En ce qui concerne la stratégie relative à la biomasse, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Yukon ont travaillé ensemble au cours des dernières années sur la biomasse et la bioénergie, les gaz à effet de serre, l'orientation stratégique relative à la biomasse, et l'appui que nous pouvons tirer de FPInnovations et de nos partenaires du Service canadien des forêts. Le gouvernement du Canada joue un rôle clé quant à la réussite de ces programmes. Nous aimerions donc voir le soutien de Ressources naturelles Canada se poursuivre à l'échelle panterritoriale.

C'est à peu près tout ce que je peux dire sur le sujet pour le moment. Merci beaucoup.

Le président: D'accord. Est-ce que d'autres témoins des Territoires du Nord-Ouest auraient autre chose à dire? Sinon, le gouvernement du Yukon a-t-il quelque chose à ajouter?

•(1700)

M. George Ross: Je tiens à mentionner au comité qu'il est important pour le Yukon que l'industrie forestière soit envisagée selon une perspective panterritoriale. À la lumière des témoignages d'aujourd'hui, je crois que vous comprenez que les obstacles et les occasions au Yukon sont similaires à celles des Territoires du Nord-Ouest, relativement à la mise en valeur de l'industrie forestière. Ces obstacles et ces occasions sont propres aux territoires, très différents de ce qu'on verrait dans une économie forestière classique bien établie dans les provinces du sud.

Je crois qu'il est très important d'adopter cette perspective panterritoriale et de tenir compte de la dimension particulière des obstacles qui y sont rencontrés. Notre priorité — à l'instar des Territoires du Nord-Ouest — est de mettre en valeur notre industrie forestière locale et de mettre en relation cela à d'autres impératifs stratégiques du gouvernement, comme les stratégies relatives à l'énergie et d'autres stratégies de développement économique. Je

répondrais à la question en disant que je crois qu'il importe pour nous d'avoir une stratégie relative au secteur forestier dans le Nord et de veiller à ce que tous comprennent que cette industrie fait face à des obstacles différents de ses homologues des autres régions du pays.

Le président: Merci, madame Block.

Je tiens à remercier tous nos témoins à nouveau: M. MacDonald, de la Dakwakada Development Corporation; M. Walz, M. Lepine et M. Mawdsley, des Territoires du Nord-Ouest, et George Ross et Lyle Dinn, du gouvernement du Yukon.

Merci beaucoup à tous. Nous apprécions vraiment votre apport. Il nous sera très utile pendant notre étude.

Nous allons suspendre la séance une minute. Nous allons continuer à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>